



Stratégie et Perspectives
_02



Environnement et Santé
_14



Économie et Société
_20

**Engagée pour
une alimentation
sûre et souveraine**

Sommaire

- _02 Stratégie et Perspectives
- _08 Organisation
- _10 Faits Marquants
- _12 Chiffres Clés
- _14 Environnement et Santé
- _20 Économie et Société
- _26 Les Membres



Henri Boyer – Vice-président

« L'industrie de la nutrition des plantes est par nature adaptable et résiliente. »

Renaud Bernardi – Président



Renaud Bernardi – Président

Florence Nys – Déléguée générale

Entretien

Une industrie organisée pour relever les défis d'avenir

« Fertilisation minérale et fertilisation organique sont complémentaires. »

Florence Nys
Déléguée générale



En novembre 2019, l'UNIFA tirait la sonnette d'alarme sur la vulnérabilité de l'industrie de la nutrition des plantes. Quel est l'état actuel du secteur ?

Florence Nys, déléguée générale : En effet, en 2018/2019, notre industrie a été confrontée à des difficultés menaçant sa compétitivité en France et en Europe. En dehors de tout contexte de crise agricole ou de conditions météo exceptionnelles, tous les indicateurs du secteur ont affiché une baisse. Mais nous sommes adaptables... et résilients !

Renaud Bernardi, président : Il faut se souvenir qu'en 2018, deux sites de production hexagonaux ont totalement cessé leur activité. Conséquences sur l'emploi : près de 350 ETP ont disparu entre 2016 et 2018. A cela s'ajoutent des volumes de livraisons d'engrais minéraux et organo-minéraux en retrait sur la campagne 2018/2019 : elles s'établissent à 8,7 millions de tonnes soit -4% par rapport à 2017/2018. De la même manière, avec 2,3 millions de tonnes livrées, les amendements minéraux basiques sont en recul de 6% par rapport à la campagne précédente. Au global, les livraisons sont en retrait de 4% par rapport à la moyenne des trois dernières campagnes.

Henri Boyer, vice-président : Comme le rappelle Florence, nous sommes résilients. Mais il est clair que cette situation de vulnérabilité de notre industrie peut impacter les performances de l'agriculture française. Et, à terme, la souveraineté alimentaire de la France.

Vous qualifiez cette situation d'inédite : en quoi est-elle différente d'autres épisodes déjà vécus par la profession ?

R. Bernardi : En simplifiant, notre activité était jusqu'à présent surtout affectée par des conditions météo exceptionnelles et une conjoncture agricole fluctuante. Aujourd'hui, les pressions sur notre industrie sont multifactorielles : les crises sanitaires successives ont entamé la confiance des Français envers leur alimentation et permis l'émergence de nouveaux modes de consommation. Parallèlement, les préoccupations environnementales se sont affirmées. Le poids de l'opinion publique est de plus en plus prégnant sur les orientations politiques.

F. Nys : Oui, et dans ce contexte, il est du devoir de l'UNIFA d'alerter les pouvoirs publics sur les conséquences de mesures économiques ou réglementaires trop restrictives ou coercitives. J'entends par là que certaines mesures pourraient fragiliser un secteur qui est un maillon indispensable de la chaîne agroalimentaire. Nous demandons pour nos adhérents le maintien des conditions d'une saine et juste concurrence avec les autres acteurs européens et hors Union Européenne.

H. Boyer : D'autant que les industriels réunis au sein de l'UNIFA n'ont cessé de jouer pleinement leur rôle d'acteurs économiques responsables. Ils sont – et ont toujours été – force de proposition face aux enjeux réglementaires et environnementaux d'actualité, comme la qualité de l'air, l'économie circulaire, etc.



Quels sont les atouts de l'industrie française de la nutrition des plantes par rapport à ses homologues européens et mondiaux ?

F. Nys : La France est une terre d'agriculture : 52 % du territoire est occupé par des surfaces agricoles qui représentent à elles seules 18 % de la production agricole européenne. La France est 1^{re} sur le podium devant l'Italie et l'Espagne. Elle est également éleveuse du premier cheptel bovin de l'Union Européenne. En quelques chiffres rapides, il est aisé de voir que l'industrie de la nutrition des plantes, qui nourrissent les hommes

« **Une fertilisation efficace et raisonnée participe au dynamisme de l'agriculture et à la sécurité alimentaire.** »

Renaud Bernardi
Président

et les animaux, occupe une place plus que stratégique dans notre modèle agricole, et pour la performance de l'agriculture française, en particulier.

R. Bernardi : Oui, et cela prend une dimension toute particulière quand on souligne que la France est reconnue mondialement pour la durabilité de son système alimentaire. Les cultures, quel que soit le type d'agriculture (bio, conventionnelle, de conservation...) nécessitent l'apport d'éléments nutritifs, qu'ils soient d'origine minérale ou organique. Une fertilisation efficace, raisonnée dans ses apports dose/efficacité participe au dynamisme de l'agriculture française et à la diversité de l'alimentation des Français.

H. Boyer : Et pas seulement ! Il faut rappeler que les Français disposent aujourd'hui d'une réelle sécurité alimentaire, soutenue par une offre large de labellisations. En France, les contrôles sanitaires et de qualité sont parmi les plus exigeants d'Europe. La fertilisation contribue à cette sécurité alimentaire, dans le respect de la fertilité des sols et du revenu des agriculteurs.

F. Nys : L'industrie de la nutrition des plantes se distingue aussi par son fort ancrage territorial. Il existe sur le sol français 94 sites de production, qui constituent un maillage complet du territoire. Cela offre une grande proximité entre les besoins en produits fertilisants et leur utilisation en agriculture. Le savoir-faire de nos 41 adhérents bénéficie directement à ceux qui en ont besoin.

« Les membres de l'UNIFA jouent leur rôle d'acteurs économiques responsables. »

Henri Boyer
Vice-président

Quels sont selon vous les freins au développement du secteur ?

H. Boyer : Nous le disions précédemment, l'industrie de la nutrition des plantes est un secteur qui, par nature, s'adapte. Encore faut-il que les demandes soient réalistes et les délais impartis tenables.

F. Nys : Henri Boyer a tout à fait raison de soulever ce point : en France, nous courons toujours le risque de voir les dispositions européennes, qui sont déjà le fruit d'un consensus complexe, sur-transposées. Notre industrie se veut moteur du changement. Elle accepte, et même accompagne, avec beaucoup de souplesse, les trajectoires de progrès demandées par le consommateur d'une part et les pouvoirs publics d'autre part. Mais cela ne peut pas se faire sans prise en compte de la réalité de l'outil industriel et de son poids territorial, ni même de la réalité scientifique et agronomique.

R. Bernardi : Nous croyons au dialogue et à la co-construction avec les parties prenantes et les pouvoirs publics. Notre savoir-faire, notre expertise sont mis à leur disposition. En nous confiant en délégation de service public l'enquête annuelle obligatoire de statistiques de livraisons d'engrais en France, le ministère de l'agriculture nous identifie d'emblée comme un partenaire incontournable. Nous souhaitons l'être sur l'ensemble des sujets relatifs à notre profession.

Et quelles sont les opportunités qui s'offrent à l'industrie de la nutrition des plantes ?

F. Nys : L'UNIFA représente l'ensemble des acteurs de la fertilisation minérale et organique, ainsi que les biostimulants. Cette représentativité coordonnée est unique en son genre en Europe. Nous sommes convaincus que la complémentarité est un gage de pérennité de notre industrie. En 2022, un Règlement Européen harmonisé entrera en vigueur. Il permettra à nos 41 entreprises de diffuser l'expertise et le savoir-faire des producteurs français de fertilisants sur le marché européen. Il appuiera également le développement des biostimulants en leur donnant un cadre réglementaire.

R. Bernardi : Oui, parce que l'industrie de la nutrition des plantes n'est pas seulement adaptable, elle est aussi innovante. Prenons l'exemple des biostimulants : intégrés dans le parcours de fertilisation, ils améliorent l'efficacité de l'assimilation des nutriments par la plante, tout en réduisant son exposition à des stress, comme le manque d'eau, qui pourraient freiner son développement. Les pouvoirs publics semblent avoir saisi le potentiel des biostimulants et en ont fait un axe d'investissement d'avenir dans le cadre du Pacte Productif pour la France.

H. Boyer : On peut parler aussi du développement des outils de précision numériques qui sont un parfait complément à la diffusion des principes de fertilisation raisonnée. Il existe également de nombreux programmes de recherche sur les différents éléments nutritifs, pour œuvrer à une diversification de la ressource. À terme, cela développera la fertilisation intégrant des ressources issues du recyclage. Pour certains éléments, comme le phosphore, des impasses techniques existent, qui ne pourront être surmontées que par des travaux de Recherche et Développement de longue haleine.

La nutrition des plantes a-t-elle un impact sur l'environnement ? Avec quelles conséquences ?

F. Nys : Posée de cette manière, la question est inquiétante ! Je vais paraphraser un agriculteur, président d'une association pour la promotion de l'agriculture française auprès du grand public. Il dit souvent que si l'on apporte ce qu'il faut, quand il le faut, comme il le faut, c'est sans dommage sur l'environnement. En bref, ce n'est pas le produit fertilisant qui présente un danger mais bien une utilisation hors bonnes pratiques.

R. Bernardi : Effectivement, l'industrie de la nutrition des plantes accorde une grande importance à l'innocuité de ses produits, sans pour autant sacrifier la performance agronomique. Notre rapport à la terre, à sa fertilité, à son caractère vivant est primordial. C'est pour cette raison que nous valorisons des pratiques telles que le chaulage qui participent, par un pH du sol maîtrisé, à la préservation des qualités du sol. Concernant la qualité de l'air, nous avons été force de proposition pour apporter des solutions techniques réduisant les émissions d'ammoniac qui participent à la création de particules fines dans l'atmosphère. Notre impact sur l'eau est désormais sous contrôle, et nous demeurons en vigilance constante sur ces sujets qui sont aujourd'hui au cœur des préoccupations des citoyens comme des pouvoirs publics.

H. Boyer : Le secteur de la nutrition des plantes surveille l'impact de ses activités industrielles : les sites, Seveso ou ICPE, sont soumis à des règles environnementales strictes. Qu'il s'agisse de nos sites comme de nos produits, nous sommes des acteurs responsables, conscients de notre impact sociétal et nous y apportons les solutions les plus efficaces et les plus sérieuses.



« **L'industrie de la nutrition des plantes est dotée de nombreux savoir-faire : il faut le faire savoir.** »

Florence Nys
Déléguée générale

L'économie circulaire a été un thème important en 2019. Comment est-elle appréhendée par l'industrie de la nutrition des plantes, consommatrice de ressources naturelles fossiles ?

R. Bernardi : Je tiens à poser un postulat : fertilisation minérale et fertilisation organique sont par essence complémentaires. Si l'on s'en réfère à nos données statistiques, on constate que la baisse de la fertilisation minérale n'est pas compensée par la fertilisation organique. Par ailleurs, les gisements de matières fertilisantes pour engrais organiques sont limités et ne permettront pas de couvrir l'ensemble des besoins de l'agriculture. Aussi, tout gisement de matière recyclée est attentivement étudié et soutenu dans la mesure où il garantit au produit final des qualités agronomiques et d'innocuité de haut niveau.

F. Nys : Et c'est en partant de ce postulat que l'UNIFA a fait la demande d'une étude prospective poussée pour définir les potentiels de développement de la fertilisation organique. Cette demande a été faite dans le cadre des travaux sur le volet agricole de la feuille de route Économie Circulaire. Nous avons été entendus, et les travaux ont débuté à l'automne 2019.

H. Boyer : La diversification de la ressource est une opportunité pour notre secteur et sans aucun doute un vecteur d'innovation que nos entreprises sauront intelligemment exploiter.

Chacun d'entre vous peut-il nous donner sa vision des défis qui attendent la profession dans les années à venir ?

R. Bernardi : La fertilisation raisonnée dans ses usages et apports a largement contribué au développement de l'agriculture.

Elle doit continuer à accompagner les agriculteurs de la Ferme France dans leurs bonnes pratiques pour une nourriture saine et durable, tout en préservant l'environnement. L'industrie de la nutrition des plantes, par essence locale, doit aussi participer activement et significativement au développement économique des territoires français.

H. Boyer : Dans un contexte de plus en plus concurrentiel, notre secteur doit tout faire pour maintenir une présence industrielle compétitive sur le territoire national. Seules l'innovation et la recherche permettront de répondre efficacement et durablement aux contraintes réglementaires et aux défis de sécurité alimentaire et environnementale actuels, et à venir.

F. Nys : Le changement climatique engendre de nouvelles problématiques auxquelles nous devons nous adapter. En acteurs responsables, les industriels de la nutrition des plantes ont un rôle à jouer dans l'adaptation de l'agriculture aux enjeux environnementaux.

Quant à l'UNIFA et ses actions de préservation des intérêts de l'industrie de la nutrition des plantes : quelles sont les grandes orientations de l'année 2020 ?

F. Nys : En 2020, nous serons sur tous les fronts : celui de l'innovation, celui de l'environnement, celui de la compétitivité économique, celui de l'agriculture durable et de la souveraineté alimentaire... L'industrie de la nutrition des plantes est dotée de nombreux savoir-faire et il est de notre rôle de le faire savoir !



L'UNIFA : l'organisation professionnelle représentative de l'industrie de la nutrition des plantes



Pour plus de détails
sur le fonctionnement
de l'UNIFA sur
www.unifa.fr

Focus sur un secteur engagé au service
de la souveraineté alimentaire française.

L'Union des Industries de la Fertilisation (UNIFA) représente les intérêts en France et en Europe des producteurs de fertilisants (engrais et amendements minéraux, engrais et amendements organiques et biostimulants), tous acteurs industriels du secteur de l'agrofourmure et maillon stratégique de la filière agricole et agroalimentaire. PME familiales, groupes français et européens ou filiales françaises de grands groupes internationaux, les opérateurs industriels réunis au sein de l'UNIFA ont réalisé en 2018 un chiffre d'affaires de 2,1 milliards d'euros et emploient 3 656 personnes en France, sur 94 sites de production répartis sur l'ensemble du territoire hexagonal, ce qui garantit une grande proximité des lieux de production et de consommation. L'UNIFA est présidée par Renaud Bernardi (Groupe Borealis) et a pour vice-président Henri Boyer (Groupe Roullier). La structure est dirigée par Florence Nys, déléguée générale.

Les missions de l'UNIFA

1. Démontrent le rôle indispensable de la nutrition des plantes pour une agriculture dynamique et une alimentation sûre et de qualité

Une fertilisation efficace, raisonnée dans ses apports dose/efficacité et adaptée à chaque type d'agriculture, participe à deux enjeux complémentaires :

- **Le dynamisme et la compétitivité de l'agriculture française.** Les plantes cultivées consomment des éléments nutritifs pour leur développement et leur croissance. La disponibilité de ces éléments nutritifs sert à garantir des récoltes suffisantes, tant en quantité (rendement), qu'en qualité (valeur nutritive).
- **La sécurité alimentaire.** Les Français disposent d'un large système de labellisation et de contrôles sanitaires et qualité parmi les plus exigeants d'Europe. La fertilisation contribue à la sécurité alimentaire, dans le respect de la fertilité des sols et des revenus des agriculteurs.

2. Accompagner la visibilité d'une industrie locale, dotée d'une grande capacité d'adaptation

L'adaptabilité de l'industrie de la fertilisation repose sur deux piliers :

- **La promotion de la fertilisation raisonnée et des bonnes pratiques de fertilisation.**
- **L'innovation** : l'industrie de la nutrition des plantes investit dans la recherche et développement pour proposer, à l'instar des biostimulants, des solutions complémentaires aux fertilisants et amendements. Le secteur investit également dans des solutions industrielles plus respectueuses des ressources et de l'environnement.

3. Promouvoir une industrie responsable et active face aux préoccupations environnementales actuelles

Outre la sécurité alimentaire, l'industrie de la nutrition des plantes est par nature impliquée dans les problématiques de l'économie circulaire, de la qualité de l'air, de l'eau et de la biodiversité. Pour chacun de ces sujets, l'UNIFA porte les bonnes pratiques, les propositions, l'expertise et les initiatives d'un secteur conscient du rôle qu'il peut jouer pour participer à l'adaptation de l'agriculture française aux enjeux de changement climatique.



Une expertise reconnue, soutenue par un mandat de délégation de service public

L'UNIFA produit les statistiques officielles de livraisons d'engrais en France, par délégation du Ministère en charge de l'agriculture. Ces données exhaustives constituent la base de référence pour l'analyse et le pilotage stratégique du marché de la fertilisation.



Les services de l'UNIFA, certifiés Quali'OP

La certification Quali'OP de l'AFNOR vise à garantir la qualité des services fournis aux adhérents. L'UNIFA l'a obtenue en 2013 et renouvelée chaque année depuis. Cette certification confirme l'engagement constant des équipes de l'UNIFA dans un haut niveau de service, au cœur de leur savoir-faire.

L'organisation de l'UNIFA



FAITS MARQUANTS

5



1



3



23 février / 3 mars 2019

SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE 2019 ¹

Partenaire depuis 2013 de l'initiative #agridemain qui a pour objectif de reconnecter le grand public avec « tout ce que l'agriculture vous apporte », l'UNIFA accompagne le dynamisme du stand #agridemain sur le SIA 2019.

12 mars 2019

CONFÉRENCE DE PRESSE FERTILISATION ET QUALITÉ DE L'AIR

Etude à l'appui, l'UNIFA a présenté des leviers d'action concrets pour permettre à la France d'atteindre les objectifs de réduction des émissions d'ammoniac fixés par le Plan National de Réduction des Émissions de Polluants Atmosphériques (PREPA) : bonnes pratiques et formes d'engrais moins émissives à privilégier.

14 mars 2019

JOURNÉE NH₃ DU COMIFER

L'UNIFA soutient la présentation publique de l'étude réalisée en collaboration avec le CITEPA pour la Qualité de l'Air. À travers des scénarios de projection, il s'agissait de démontrer les engagements du secteur de la nutrition des plantes pour la réduction des polluants atmosphériques.

5 et 6 juin 2019

1ST SUMMIT OF THE ORGANIC FERTILISER INDUSTRY ²

En amont de la publication du nouveau Règlement Européen des matières fertilisantes, l'UNIFA a pris la parole devant 125 professionnels pour rappeler la place de l'industrie de la nutrition des plantes dans l'économie circulaire, sans compromis sur l'innocuité et la performance agronomique.

12 juin 2019

JOURNÉE ÉCONOMIE CIRCULAIRE DE L'UNIFA ³

Témoignages, échanges, ateliers... les adhérents de l'UNIFA ont mis en commun les atouts, performances et perspectives d'un secteur résolument engagé et acteur de l'économie circulaire. À cette occasion, l'UNIFA a lancé son nouveau site internet institutionnel : www.unifa.fr.



2



4

3 octobre 2019

CONFÉRENCE « FERTILISATION, CHAULAGE ET AUTONOMIE FOURRAGÈRE » SUR LE SOMMET DE L'ÉLEVAGE

Soutenue par l'UNIFA et animée par sa section Amendements Minéraux Basiques, cette conférence a mis en avant que la bonne gestion de la fertilisation et du chaulage contribue à l'autonomie fourragère, essentielle au maintien et au développement des exploitations en région d'élevage.

9 octobre 2019

RENOUVELLEMENT DU LABEL STATISTIQUES DE L'UNIFA

Le comité du label du CNIS (Commission Nationale de l'Information Statistique) a accordé son label d'enquête à caractère public et obligatoire à l'UNIFA pour une nouvelle période de 5 ans de 2020 à 2024.

18 octobre 2019

CONGRÈS ARGUS EUROPE FERTILIZER 2019

Renaud Bernardi, président de l'UNIFA, a pris la parole pour présenter les actions de l'industrie de la nutrition des plantes française à l'heure de l'économie circulaire.

18 novembre 2019

4^e CONGRÈS INTERNATIONAL DES BIOSTIMULANTS 4

L'UNIFA était présente lors de cet événement pour représenter les producteurs français de biostimulants.

20 et 21 novembre 2019

14^e RENCONTRES COMIFER/GEMAS 5

L'UNIFA a présenté à l'ensemble de la profession son analyse des textes du Règlement Européen des matières fertilisantes publiés en juillet 2019. Une approche globale inédite qui méritait un point complet et précis.

26 novembre 2019

CONFÉRENCE DE PRESSE ANNUELLE DE L'UNIFA

Florence Nys, déléguée générale de l'UNIFA, a tiré la sonnette d'alarme : bien qu'active et engagée dans les sujets réglementaires et environnementaux, l'industrie de la nutrition des plantes s'est trouvée dans une situation vulnérable en 2018.



**41 entreprises
adhérentes**
en 2019, de la PME
à la multinationale



**3 656 emplois
directs**
en 2018

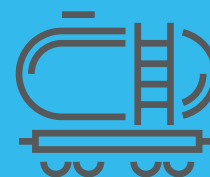


**2,1 milliards d'euros
de CA en 2018**
vente en France et à l'export



**18 millions de tonnes
de matières fertilisantes
organiques et minérales**
commercialisées
en 2018

(Source ANPEA)



**11 millions de tonnes
d'engrais et amendements
minéraux basiques**
ont été livrées lors
de la campagne 2018-2019

(-4%/moyenne des 3 dernières campagnes
Source UNIFA)



**94 sites
de production**
sur l'ensemble
du territoire français

5 familles de fertilisants

- les engrais minéraux
- les engrais organo-minéraux
- les amendements minéraux basiques
- les engrais et amendements organiques
- les biostimulants



5 éléments nutritifs essentiels

- Azote (N)
- Phosphore (P_2O_5)
- Potassium (K_2O)
- Magnésium (MgO)
- Soufre (SO_3)



**Les engrais minéraux apportent
74 % de l'azote, 47 % du phosphore et
20 % du potassium du total de la fertilisation,**
en incluant les effluents d'élevage
non commercialisés et épandus localement.

(Source ANPEA – Année 2018)

« En tête de priorités :
bonnes pratiques, utilisation
de fertilisants adaptés aux
enjeux environnementaux
et d'innovations comme
les biostimulants. »



La nutrition des plantes, porteuse de propositions et solutions pour préserver l'environnement

La qualité de l'air, de l'eau, des sols, et la préservation de la biodiversité sont au cœur des attentions sociétales et politiques du moment. En 2019, l'UNIFA, qui représente l'industrie de la nutrition des plantes, a développé ses actions en faveur d'une utilisation raisonnable et raisonnée des produits fertilisants.

En tête des priorités : bonnes pratiques de la fertilisation, utilisation de formes de fertilisants adaptées aux enjeux environnementaux et intégration d'innovations telles que les biostimulants.

La préservation de l'environnement détermine désormais les choix économiques, les décisions politiques, les orientations sociales. Interrogés mi-septembre 2019 sur les enjeux qui les préoccupent le plus « à titre personnel », les Français plaçaient en tête « la protection de l'environnement » (52 %) devant « l'avenir du système social » (48 %) et « les difficultés en termes de pouvoir d'achat » (43 %). L'UNIFA – Union des Industries – de la Fertilisation – a accompagné ce mouvement d'ampleur. Comment ? En promouvant les produits et les pratiques qui permettent de minimiser l'impact de la fertilisation sur l'environnement, tout en assurant la performance agronomique et l'innocuité sur la santé. L'eau, l'air, les sols et la biodiversité : en concentrant ses actions de réduction d'impact sur ces quatre axes, l'UNIFA confirme sa capacité à être force de proposition et de progrès dans les sujets forts de l'époque. Preuves à l'appui.

Source : Enquête Ouest-France – septembre 2019

« Si les principes vertueux sont posés, les pratiques évoluent plus lentement. »

La qualité de l'air : substitution et innovation

La qualité de l'air est l'objet de préoccupations récurrentes pour les Français. La fertilisation, notamment azotée, est contributrice à hauteur d'un quart des émissions d'ammoniac (NH_3) du secteur agricole.

Par conséquent, l'UNIFA actionne des leviers concrets pour permettre à la France d'atteindre les objectifs de réduction des émissions d'ammoniac fixés par le Plan National de Réduction des Émissions de Polluants Atmosphériques (PREPA).

Une profession force de proposition avec des leviers concrets

L'UNIFA a posé les bases de ses engagements en présentant en février 2019 une étude réalisée avec le CITEPA (Centre Interprofessionnel Technique d'Études de la Pollution Atmosphérique). Remises aux pouvoirs publics et aux partenaires institutionnels, ses conclusions démontrent que performances agronomiques et environnementales sont complémentaires, si l'on applique des solutions viables tant sur le plan technique qu'économique. Cette étude, présentée aux ministères en charge de l'Environnement et de l'Agriculture, se présente comme une aide à la décision, notamment dans les actions qu'elle préconise : « Seule la combinaison d'un développement maximal des techniques de réduction et de la modification de la répartition entre formes d'engrais permet ici l'atteinte des objectifs PREPA, rapporte l'étude. Une substitution plus importante des formes d'engrais les plus émissives (solution azotée, urée) par des formes moins émissives, fait partie des solutions.

Si l'évolution des pratiques et les ammonitrates ressortent comme une solution, d'autres formes d'engrais déjà disponibles et actuellement en cours d'étude pourront contribuer à la réalisation des objectifs du plan PREPA. »



La recherche de produits innovants, tels que les biostimulants, doit également être prise en compte pour réduire les émissions d'ammoniac à l'horizon 2030. L'UNIFA analyse aujourd'hui l'impact économique des mesures proposées, au regard des bénéfices sanitaires individuels et collectifs procurés par la réduction de NH_3 .

Participer à la diffusion des bonnes pratiques de fertilisation

Forte de sa représentativité et de son expertise, l'UNIFA – qui représente, via ses adhérents, 96% de la production française de fertilisants – a été sollicitée pour relire et amender le « Guide des Bonnes Pratiques pour l'amélioration de la qualité de l'air » publié par l'ADEME et prévu dans les engagements du PREPA. Les principales propositions de l'UNIFA y ont été intégrées, et le document a été transmis à l'Union Européenne, confirmant ainsi les engagements français en matière de maîtrise de la pollution de l'air liée aux pratiques agricoles.

Des habitudes de consommation à modifier dans la durée

Cependant, si les principes vertueux sont désormais posés, les pratiques évoluent plus lentement. Interrogés au printemps 2018¹ en parallèle de l'étude UNIFA/CITEPA, les agriculteurs n'ont soulevé aucun frein à la mise en œuvre de ces solutions. Majoritairement bien informés sur la question de la volatilité



18 millions de tonnes de matières fertilisantes minérales et organiques commercialisées en 2018

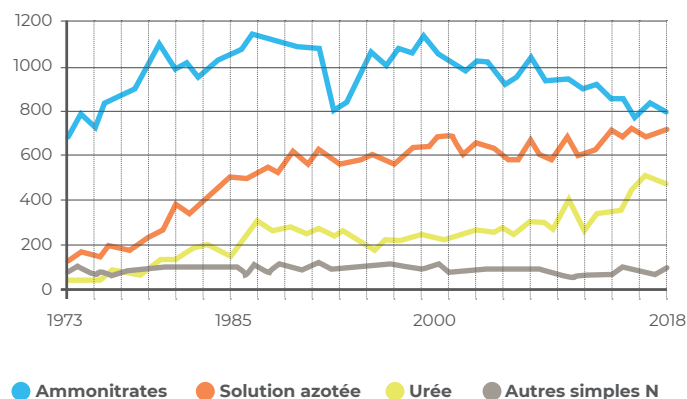
(Source ANPEA)

ammoniacale, près de 50 % des agriculteurs se déclarent prêts à opter pour une forme d'engrais moins émissive. Or, les données de livraisons de fertilisants minéraux de la campagne 2018/2019 ne montrent aucune modification notable dans la consommation des différentes formes d'engrais azotés. De même, l'annonce d'une taxe anti-dumping sur la solution azotée, forme fortement émissive, ne semble pas avoir influé sur les achats de fertilisants des agriculteurs. L'UNIFA poursuit donc ses actions pour la valorisation d'une nutrition des plantes optimale et respectueuse de l'environnement.

(1) Étude quantitative UNIFA/DATAGRI – Perception des engrais minéraux azotés – Enquête menée du 23 février au 12 mars 2018, par email et téléphone, auprès d'un échantillon représentatif de 667 agriculteurs.

Évolution des tonnages d'engrais simples azotés en France

en milliers de tonnes (Source UNIFA)



12 mars 2019

CONFÉRENCE DE PRESSE QUALITÉ DE L'AIR

Étude à l'appui, l'UNIFA a présenté des leviers d'action concrets pour permettre à la France d'atteindre les objectifs de réduction des émissions d'ammoniac fixés dans le PREPA.



AVIS

« Nous proposons des solutions techniques viables mais leur mise en œuvre est lente. »

« La réduction de l'impact de la fertilisation sur la qualité de l'air n'est pas un sujet récent pour notre profession. Nous avons pleinement conscience de l'enjeu de santé publique qui sous-tend cette préoccupation. Quand la profession s'est engagée dans la promotion de la fertilisation raisonnée – à savoir apporter ce qu'il faut, quand il faut, là où les cultures en ont besoin – nous participions déjà à limiter les pressions de nos activités sur l'environnement. Aujourd'hui, étude à l'appui, nous proposons des solutions techniques immédiatement applicables et viables pour atteindre les objectifs du PREPA. Or, les chiffres des livraisons d'engrais de la campagne 2018/2019 ne montrent pas d'évolution dans les choix des agriculteurs concernant les différentes formes d'azote. L'évolution de la solution azotée est même préoccupante et rend très incertaine la tenue des objectifs 2020, 2025 et 2030. »

Nicolas Broutin

Président de la section Producteurs Industriels d'Azote de l'UNIFA

14 mars 2019

INTERVENTION À LA JOURNÉE NH₃ DU COMIFER

L'UNIFA soutient la présentation publique de l'étude réalisée en collaboration avec le CITEPA pour la Qualité de l'Air.

« Préservé la fertilité d'un sol, c'est participer à la durabilité de nos systèmes agricoles. »

La fertilité des sols : accompagner la durabilité de nos systèmes agricoles et la souveraineté alimentaire de la France

L'activité biologique des sols est favorisée par l'apport d'amendements – qui préviennent l'acidification ou augmentent la teneur en matière organique du sol – et l'apport d'engrais pour nourrir la croissance de la plante. Préserver la fertilité d'un sol, c'est participer à la durabilité de nos systèmes agricoles et à la souveraineté alimentaire française.

Le chaulage, une pratique à valoriser pour favoriser la fertilité des sols

Les adhérents de l'UNIFA contribuent à l'avancée des connaissances en matière de fertilité des sols. Ils s'investissent, aux côtés des permanents, dans différents travaux de l'organisation professionnelle tout comme dans les instances de concertation autour de la fertilisation. La section Amendements Minéraux Basiques (AMB) de l'UNIFA, qui regroupe les producteurs de cette catégorie de produits de fertilisation, est très active sur cette problématique.

Au sein de l'organisation professionnelle, les adhérents ont la possibilité d'élaborer des référentiels d'aide au choix et au conseil, comme l'IPA (Indice de Positionnement Agronomique) pour les AMB. Dans le même esprit, certaines techniques agricoles, particulièrement efficaces, sont mises en avant. En 2019, la section AMB s'est concentrée sur le rôle du chaulage pour l'autonomie fourragère. Résultats : une étude avec la coopérative Terrena, une conférence sur le sommet de l'élevage 2019 et une newsletter dédiée « Prairies » à destination des technico-commerciaux de la distribution agricole. Fin 2018, un travail d'étude approfondi sur la fertilité et l'activité biologique des sols a été engagé. Cette étude complète prouve deux choses : le chaulage est une pratique essentielle au rendement des cultures et élevages et il joue un rôle important dans l'agriculture durable et l'agroécologie.



AVIS

« Nous sommes allés au plus près des publics concernés pour rappeler l'importance du chaulage et de la fertilisation. »

« La section Amendements Minéraux Basiques de l'UNIFA a tenu une conférence sur le Sommet de l'Élevage 2019 pour faire part de son expérience et de son expertise en matière d'autonomie fourragère et alimentaire. En effet, ce point est un enjeu majeur pour la rentabilité des exploitations d'élevage, surtout dans le contexte climatique actuel qui accentue la fréquence et la longueur des périodes de sécheresse. Nous sommes donc allés au plus près des publics concernés pour leur présenter la fertilisation et le chaulage comme une des clés les plus efficaces pour produire mieux, en quantité comme en qualité. Le Sommet de l'Élevage nous a permis de présenter aux professionnels du secteur mais aussi aux futurs professionnels de l'élevage les atouts de la fertilisation, couplée au chaulage, pour maintenir tous les bénéfices d'un pH du sol optimal. »

Olivier Peltier

Trésorier de l'UNIFA et président de la section Amendements Minéraux Basiques

Juillet 2019

SOMMET DE L'ÉLEVAGE – CHAULAGE ET FERTILITÉ DES SOLS

Mise en avant de la contribution de la fertilisation et du chaulage pour l'autonomie fourragère des élevages.



« La biodiversité est un enjeu planétaire. »

Entrer dans une démarche globale et collective

Enfin, l'UNIFA est active au sein du COMIFER (Comité Français d'Étude et de Développement de la Fertilisation Raisonnées) sur la thématique « Fertilité organique et biologique des sols ». Ce groupe de travail entend faire le point sur les outils et indicateurs disponibles (méthodes, domaine de validité, pertinence pour le conseil) afin de partager une vision à l'échelle du territoire français. Il s'agit aussi de mutualiser les données et essayer d'aller jusqu'au conseil opérationnel. Parmi les projets du groupe : la création de référentiels d'interprétation, pour lesquels l'UNIFA sera force de proposition.

La biodiversité : un enjeu planétaire en cours de définition stratégique

Concept global et émergent qui témoigne de la plus grande variété possible dans le vivant, la biodiversité est un enjeu planétaire. À l'échelle hexagonale, ce concept s'est matérialisé dans une loi promulguée le 9 août 2016. L'UNIFA participe au Comité National de la Biodiversité en tant que suppléant au titre des industries agro-chimiques et de la chimie verte pour un mandat de 5 ans. Ce comité a pour mission de donner son avis sur les orientations stratégiques de l'Agence française pour la biodiversité, instance garante du respect de la loi. Il regroupe notamment les collectivités, les scientifiques,

les usagers de la nature. Sa fonction stratégique place l'UNIFA au cœur des débats certes, mais surtout au cœur des décisions qui conditionneront demain les actions politiques touchant les industries de la fertilisation.

La qualité de l'eau : un sujet « sous contrôle »

La réglementation ayant pour objet de prévenir l'entraînement du nitrate d'origine agricole vers les eaux est réexaminée et renforcée tous les 4 ans en conformité avec les exigences de la directive européenne sur les nitrates 91/676/CEE. Après la mise en conformité de la France aux exigences européenne, les ministères ont entrepris l'exercice de révision du programme d'action national (PAN) qui sera suivi de la révision des plans d'action régionaux (PAR). L'UNIFA suit ces processus de révision en répondant aux consultations publiques. Ces consultations permettent aux pouvoirs publics de dresser des plans d'action locaux sur des zones plus exposées. Suite aux consultations auxquelles a participé l'UNIFA, le législateur a fait paraître le décret « azote total » n°2018-1246 du 26 décembre 2018, renforcé quelques mois plus tard par deux décrets insistant sur des « zones d'action renforcée ».

« Le Nouveau Règlement Européen des Matières Fertilisantes est une opportunité à laquelle l'ensemble de la profession se prépare dès maintenant. »



L'économie circulaire, moteur de l'action

En 2019, c'est l'économie circulaire qui a guidé plusieurs actions et décisions de l'UNIFA, tant au niveau français qu'au niveau européen. L'industrie de la nutrition des plantes a fait valoir ses atouts et a aussi consenti aux efforts nécessaires pour progresser dans l'économie de la ressource.

Une « transition profonde et irréversible » des modèles de production et de consommation s'impose. Voici ce que dit en substance la loi relative à la lutte contre le gaspillage et pour une économie circulaire adoptée en décembre 2019. Il s'agit de « sortir du modèle - extraire, fabriquer, consommer, jeter - qui est à bout de souffle » et de garantir une « consommation sobre des ressources non renouvelables ». Une ambition qu'accompagnent les professionnels de la fertilisation. Car en matière d'économie de la ressource, cette industrie est un cas d'école : depuis les années 1990, alors que la production agricole a augmenté de 30%, la consommation d'azote a baissé de 20%.



L'économie circulaire : le fil rouge des actions de l'UNIFA

L'économie circulaire s'impose naturellement comme une opportunité pour le secteur de la nutrition des plantes. Pour l'UNIFA, elle est le fil rouge de ses actions depuis 2015, date à laquelle la loi de transition énergétique prévoyait déjà le passage à un modèle circulaire. C'est également la date de lancement du "Paquet Économie Circulaire" de l'Union Européenne, un ensemble de 54 mesures pour accélérer la transition tout au long de la chaîne de valeur.

2022 se prépare... maintenant !

Le "Paquet européen sur l'économie circulaire" prévoyait dès 2016 un futur règlement communautaire pour harmoniser les règles de mise sur le marché de toutes les familles de fertilisants. Ce règlement, publié en juillet 2019 et qui prendra effet en juillet 2022, se fonde sur une nouvelle approche : d'abord, les produits commercialisés devront atteindre des objectifs – qui seront

« L'Économie Circulaire s'impose comme une opportunité pour le secteur de la nutrition des plantes. »

précisés dans les futures directives – pour assurer la sécurité et la santé des personnes ou la protection de l'environnement ; ensuite des normes harmonisées viendront soutenir cette réglementation, en proposant des solutions pour atteindre les objectifs fixés ; enfin, le marquage CE, élément central de la nouvelle approche, sera apposé par le fabricant ou son mandataire sur les produits couverts par cette réglementation.

Des opportunités, mais des points de vigilance demeurent

Pour l'UNIFA, ce nouveau règlement sur les fertilisants est une réelle opportunité puisqu'il prend en compte les enjeux de la sécurité alimentaire et de l'environnement, qu'il ouvre la voie de la transparence de l'information aux utilisateurs finaux, et qu'il prend en compte l'innovation en donnant un statut aux biostimulants des plantes.

Malgré tout, l'organisation professionnelle reste vigilante sur plusieurs points : l'articulation de la réglementation européenne avec les réglementations nationales ; l'étiquetage des produits, puisque les dénominations des fertilisants disparaîtront pour ne mentionner que les catégories de produits et les ingrédients composant le fertilisant. « Si le marquage CE pour les fertilisants organiques, organo-minéraux et les biostimulants ainsi que l'introduction des sous-produits industriels constituent une avancée considérable, se félicite Florence Catrycke, directrice du pôle Réglementation et Normalisation de l'UNIFA, d'autres aspects nécessitent encore un important travail d'interprétation pour une application efficace et équilibrée du Règlement ».

L'UNIFA y veille par ses actions

- En tant que membre du Bureau de normalisation de la fertilisation (BNFerti). Créé par l'interprofession de la fertilisation en 2012, il regroupe l'ensemble des acteurs dans une seule structure de normalisation. Il prépare, par délégation de l'AFNOR, les normes françaises et participe à l'élaboration des normes européennes ou internationales donnant accès aux différents marchés concernés. Il est donc le point d'accès aux acteurs français de la normalisation, aux travaux de normalisation européens et internationaux. Dans ce cadre, l'UNIFA est la voix française des acteurs de la fertilisation.
- En tant que membre de la Task Force "Labelling" créée par la Commission européenne. Avec six de ses membres, l'UNIFA œuvre dans les groupes de travail "nouveau règlement" pour remonter les principales questions sur l'étiquetage et proposer des solutions opérationnelles.
- En participant à la rédaction de certaines questions de la future FAQ (foire aux questions) voulue par la Commission Européenne. Ce document, non contraignant juridiquement, reprendra les différentes questions susceptibles de poser des difficultés dans la pratique pour la compréhension du texte. L'UNIFA a remonté ses propres questions et suggestions de réponses directement à la Commission, aux ministères chargés de l'alimentation et des fraudes. L'UNIFA a également transmis sa FAQ à Fertilizers Europe, l'organisation professionnelle européenne de la fertilisation minérale, qui a repris la majorité de ses questions dans son propre document.



RÉGLEMENTATION

« Les biostimulants ont désormais un cadre réglementaire, et leur potentiel productif est reconnu par le gouvernement français »

« Le Règlement Européen 1009/2019 propose pour la première fois un cadre réglementaire précis pour les biostimulants. Ils sont légitimés dans le champ des matières fertilisantes, aux côtés des engrais et amendements, avec lesquels ils partagent donc désormais une réglementation commune. C'est une opportunité certaine de crédibilisation et de développement de ces produits qui apportent un réel bénéfice à la nutrition des plantes. Le gouvernement français semble vouloir accompagner, voire accélérer, ce développement : dans le cadre des travaux sur le Pacte productif 2025, a été lancée en novembre 2019 la « Définition d'un plan d'actions pour accélérer les investissements productifs en France en matière de bio-production et de chimie du végétal ». Les biostimulants font partie des secteurs visés par ce plan d'actions dont nous verrons les orientations définitives en début d'année 2020. »

Nicolas Willaume
Président de la section Biostimulants

18 novembre 2019

4^e CONGRÈS INTERNATIONAL DES BIOSTIMULANTS

L'UNIFA était présente lors de cet événement pour représenter les producteurs français de biostimulants.

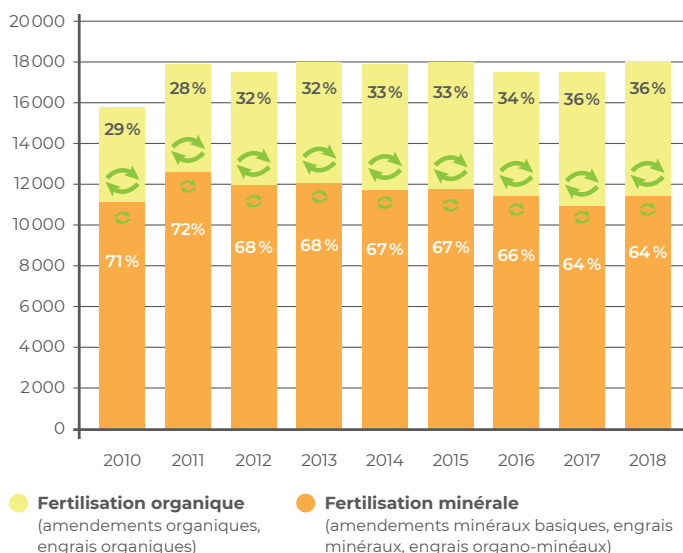
La France à l'heure de la Loi contre le gaspillage et pour une économie circulaire

Depuis 2017, l'UNIFA contribue à l'élaboration de la feuille de route Économie Circulaire – qui préparait la loi –, en tant que membre de l'Institut National de l'Économie Circulaire (INEC). Elle a porté le message d'une filière qui est déjà actrice de la circularité à la fois dans ses procédés industriels, dans la recherche de ressources substituables mais aussi dans sa démarche innovante avec la création des biostimulants.

L'UNIFA a été un acteur particulièrement dynamique dans la rédaction du volet agricole de la feuille de route Économie Circulaire. Représentant l'ensemble des acteurs de la fertilisation, l'Union des Industries de la Fertilisation a demandé à ce que soit menée une étude prospective des ressources renouvelables mobilisables. Objectif : projeter le potentiel de développement des fertilisants organiques au regard des besoins de l'agriculture française. Cette étude prospective a été acceptée par l'administration et les premières réunions se sont tenues à l'automne 2019.

18 millions de tonnes de fertilisants et amendements ont été commercialisées en France en 2018

(vs 17,5 millions de tonnes en 2017)



«La fertilisation organo-minérale et organique est par essence circulaire»



Florence Nys,

Déléguée générale de l'UNIFA

“La France s’est engagée de manière forte et assumée dans l’économie circulaire. L’UNIFA a suivi de très près cette évolution économique et sociétale et s’est associée très tôt aux travaux français et européens sur le sujet, notamment via son adhésion à l’Institut National de l’Économie Circulaire. C’est grâce à ces atouts et sa représentativité que l’UNIFA est sollicitée dans les grands rendez-vous européens pour prendre la parole et porter la voix de l’industrie de la fertilisation française.”

Jacques Barthès,

Président de la section FOMO (Fertilisants Organo-Minéraux et Organiques)

“La fertilisation organo-minérale et organique est par essence circulaire. L’intégration et la valorisation de co-produits issus d’autres activités économiques est la base même de notre industrie. Nous nous attachons à ne faire aucun compromis sur la qualité et l’innocuité des fertilisants que nous produisons. Nous disposons d’une expertise de longue date, connue et reconnue et nous saisissons toutes les occasions pour partager nos savoir-faire. Ce fut le cas en juin 2019, dans le cadre du premier Sommet de l’industrie de la Fertilisation Organique en Europe. Très appréciée, cette prise de parole a permis de démontrer, cas industriel à l’appui, comment l’économie circulaire constitue un vecteur de développement industriel.”

« Nous avons démontré, cas industriel à l'appui, comment l'économie circulaire constitue un vecteur de développement industriel. »

Jacques Barthès
Président de la section FOMO



Une loi qui permet la transposition de directives européennes

L'industrie de la nutrition des plantes est surtout concernée par l'article 12 du projet de loi, qui habilite le gouvernement à transposer par ordonnance plusieurs directives européennes. Il est notamment question d'une ordonnance qui a pour objet de faire évoluer la législation applicable à la prévention et à la gestion des déchets. Il s'agirait de faciliter le geste de tri par les ménages et les opérateurs économiques et ainsi favoriser la valorisation des déchets. Pour cela est prévu l'encadrement des exigences minimales de qualité des matières fertilisantes et les supports de culture, notamment celles fabriquées à partir de déchets organiques.

« L'UNIFA a été vigilante et active sur ce texte, de sorte qu'il ne comporte aucune disposition de nature à contraindre de manière pénalisante l'industrie de la nutrition des plantes, précise Florence Nys, déléguée générale. Le Règlement Européen des matières fertilisantes, pour lequel nous avons fourni des efforts considérables, couvre d'ores et déjà la quasi-totalité des intentions de la loi française, l'industrie de la nutrition des plantes sera donc prête dès 2022. »



AVIS

«Une newsletter pour partager les atouts technico-économiques de la fertilisation, acteur de la circularité»

«Être circulaire, c'est apprendre à économiser et à diversifier la ressource. La nutrition des plantes est d'emblée un acteur de l'économie circulaire : elle appelle à raisonner la fertilisation dans ses doses et dans ses apports, tout en respectant le revenu de l'agriculteur et sans faire l'impasse sur l'efficacité agronomique et l'innocuité. Nous avons voulu le faire savoir, et partager les atouts technico-économiques de la fertilisation. Pour cela, la section Engrais Simples et Composés de l'UNIFA a été moteur dans la création d'une Newsletter «Collection Fertilisation», développée en collaboration avec Référence Agro, le média leader de l'agro-collecte. Adressée à plus de 5 000 attachés technico-commerciaux de la distribution spécialisée, cette collection de fiches synthétiques reprend les indicateurs à avoir en tête pour la préconisation du fertilisant adapté aux besoins des cultures et des agricultures.»

Jacques Fourmanoir
Président de la section Engrais Simples et Composés

20 et 21 novembre 2019

14^e RENCONTRES COMIFER/GEMAS

L'UNIFA a présenté à l'ensemble de la profession son analyse des textes du Règlement Européen des matières fertilisantes publiés en juillet 2019. Une approche globale inédite qui méritait un point complet et précis.

LES MEMBRES AU 31/12/2019

2F OUEST

ZI de la Hautière – BP 12
35590 L'Hermitage
02 99 64 46 44
2f-ouest.fr

ANGIBAUD DEROME & Spécialités

rue de Roux
CS 70248
17012 La Rochelle cedex
05 46 30 24 61
angibaud.fr

AUMALE SYNERGIES

102 Terrasse Boieldieu
Tour Winthertur
92800 Puteaux
01 53 45 53 45
lhoist.com

BOREALIS

Tour Ciel
20 ter, rue de Bezons
92400 Courbevoie
01 47 96 97 66
borealisgroup.com

CHAUX CIMENT DE ST HILAIRE

2745 route de Bugey
Hameau des Fossailles
38300 Saint-Savin
04 74 28 98 98
saint-hilaire-industries.fr

CHAUX SAINT PIERRE groupe PIGEON

La Guérinière
35370 Argentré du Plessis
02 99 96 63 65
groupe-pigeon.com

Cie des engrais de LONGUEIL

Bois d'Ajeux
60617 Longueil-Sainte-Marie
03 44 40 90 88

COMPO EXPERT

49 avenue Georges Pompidou
92300 Levallois-Perret
01 41 05 49 45
compo-expert.com

DUROURE.7

61 avenue Paul Langevin
07400 Le Teil
04 75 49 17 17
duroure.fr

DUROURE.12

Parc d'activité d'Arsac
202 allée Henri Julia
12850 Sainte-Radegonde
05 65 42 56 84
duroure.fr

ELIARD SPCP

9 rue Lavoisier
56300 Pontivy
02 97 25 50 12
eliard-spcp.fr

EUROCHEM AGRO France

68 rue de Villiers
92300 Levallois-Perret
01 40 87 48 00
eurochemagro.com

FERTEMIS

groupe ELIARD SPCP

9 rue Lavoisier
56300 Pontivy
02 97 25 50 12
fertemis.fr

FERTIBERIA

10-12 allée de la Connaissance
Carré Haussmann II
77127 Lieusaint
01 81 14 44 80
fertiberia-France.fr

FERTINAGRO

1935 route de la Gare
40290 Misson
05 58 98 00 32
fertinagro.com

FRAYSSINET SAS

81240 Rouairoux
05 63 98 42 08
groupe-frayssinet.fr

GERMIFLOR -LAUTIER & CIE

27 Les Vacants – Aussillon
81202 Mazamet
05 63 61 06 59
germiflor.com

HAIFA France

1127 avenue de la République
34400 Lunel-Le-Viel
04 67 83 50 70
haifa-group.com

ICL Europe CV

1 impasse Lundy
51100 Reims
03 26 47 83 96
iclfertilizers.com

IRIBARREN

1 chemin du Désert
86350 Usson-du-Poitou
05 49 59 53 31
dolomie-du-poitou.com

K + S KALI France SAS

5 rue Gaston Boyer
51100 Reims
03 26 84 22 35
ks-France.com



LALLEMAND PLANT CARE

4 route de Beaupuy
31180 Castelmaurou
05 34 27 67 80
lallemandplantcare.com

LHOIST France Ouest

Chemin de Puy Clermont
03800 Gannat
04 70 90 27 27
lhoist.com

MEAC SAS

route de Saint Julien
44110 Erbray
02 28 50 40 00
meac.fr

NUWEN by Timab

57 boulevard Jules Verger
35800 Dinard
02 99 16 53 01
nuwen.fr

OVINALP

La Tour du Puy – Ribiers
05300 Val Buëch-Méouge
04 92 63 24 44
ovinalp.fr

PLANTIN

Usine la Rolande
84350 Courthézon
04 90 70 20 03
plantin.fr

PROVENCALE SA

29 avenue Frédéric Mistral
83175 Brignoles cedex
04 94 72 83 00
provencale.com

ROULLIER

27 avenue Franklin Roosevelt
35400 Saint Malo
02 99 20 65 20
roullier.com

SDP

1 rue Quesnay
02000 Laon
03 23 80 10 18
s-d-p.fr

SEVIGNE Industries

La Borie Sèche
12520 Aguessac
05 65 62 96 29
sevigne-tp.com

SUD ENGRAIS Distribution

Zone Portuaire des Ségonnaux
13200 Arles
04 90 96 98 08
sed-arles.com

SUMIAGRO France

251 rue du Faubourg Saint
Martin
75015 Paris
01 53 67 68 45
sumiagro.fr

TESSENDERLO

Troonstraat 130 BE
1050 Brussels – Belgium
32 26 39 19 58
tessenderlo.com

TIMAC AGRO

27 avenue Franklin Roosevelt
35408 Saint Malo cedex
02 99 20 65 20
timacagro.fr

UPL

Energy Park, Bâtiment 4
132/190 bd de Verdun
92400 Courbevoie
01 46 35 92 00
fr.uplonline.com

VALAGRO France SA

Ecopôle des Séolanes
Parc d'activité des Cigalières
84250 Le Thor
04 90 21 44 44
valagro.com

VIOLLEAU

ZAE La Gouinière
79380 La Forêt sur Sèvre
05 49 80 74 01
violleau.fr

YARA France

Immeuble OPUS 12-77
Esplanade du Général
de Gaulle
92914 Paris La Défense
01 55 69 96 00
yara.fr



Le Diamant A
92909 Paris La Défense cedex
Tél. : 01 46 53 10 30
Fax : 01 46 53 10 35
www.unifa.fr
Twitter : @UnifaAgri